



Extrait du Registre
Des
Délibérations

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :
28 OCT. 2016
Publié ou notifié
Le : 28 OCT. 2016
le Président,

L'an deux mille seize

Le 26 octobre à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 20 octobre 2016.

DELEGUES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE PRESENTS : 16

NOMBRE DE VOTANTS : 19

Objet : TransGironde Proximité 2013-2018 Prorogation de la convention de délégation au 01/01/2017

Présents : 16

AYMAT Pascale, BASTIDE Jacques, BRIDOUX-MICHEL Nadia, BRUN Jean Paul, DUMAS Alain, FAMEL Olivier, GUINAUDIE Sylvain, JEANNET Serge, LARRIEU Josette, LAVAUD Véronique LOUBAT Sylvie, MANSUY Ludovic, MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges, MONSEIGNE Célia, SALLES-CLAVERIE Catherine.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 3

BORRELLY Marie Claire pouvoir à LAVAUD Véronique, COURSEAUX Mickael pouvoir à MONSEIGNE Célia, TABONE Alain pouvoir à BRIDOUX MICHEL Nadia.

Absents excusés : 4

BOURSEAU Christiane, MABILLE Christian, SAGASTI Sylvie, RAYNAL Vincent,

Absents : 4

BOBET Arnaud, DUMONT Éric, RODRIGUEZ Nathalie, GRASSIAN Frédérique

Secrétaire de séance : JEANNET Serge

Monsieur Le Vice-Président expose,

Vu la délibération n°2013-28 en date du 27 mars 2013 autorisant Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais à signer la convention de partenariat et de délégation de compétences avec la Conseil Général de la Gironde, pour la mise en place du service de transport « TransGironde Proximité ».

Vu la délibération n° 2016-01 en date du 9 mars 2016 autorisant Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais à signer l'avenant n°3 à la convention de partenariat et de délégation de compétences avec le Département de la Gironde et prolongeant la convention jusqu'au 31 Décembre 2018.

Considérant que dans le cadre de la modification de périmètre proposé par Monsieur le Préfet dans son arrêté du 12 avril 2016, et dans l'attente de l'arrêté préfectoral définitif qui sera pris au plus tard le 31/12/2016, il est ajouté à la CdC du Cubzaguais les 8 communes suivantes de la CdC de Bourg en Gironde (Bourg sur Gironde, Lansac, Mombrier, Prignac et Marcamps, Pugnac, St Trojan, Tauriac et Teuillac).

Considérant qu'il est nécessaire d'anticiper l'extension du service TransGironde Proximité sur le futur périmètre de la nouvelle CdC du Cubzaguais, afin de permettre aux publics domiciliés sur l'ensemble des communes de bénéficier du service à compter du 1^{er} janvier 2017,

Considérant que les destinations actuelles de la CdC du Cubzaguais (Communes du Cubzaguais, Lormont, Libourne et Bordeaux) seront ouvertes aux 8 nouvelles communes.

Considérant que les destinations actuelles de la CdC de Bourg en Gironde seront maintenues vers les communes de Blaye (spécialistes médicaux, hôpital et marché), de Cars (centre commercial) et de St Christoly de Blaye (spécialiste médical) afin de maintenir la proximité et les habitudes des usagers du service.

Considérant que le Département continuera de soutenir financièrement la Communauté de Communes du Cubzaguais sur le fonctionnement du service de transport TransGironde Proximité dans le cadre de la convention de partenariat et de délégation en cours, en prenant en compte le nouveau périmètre intercommunal.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :

2 8 OCT. 2016

Publié ou notifié **le Président,**
Le : **2 8 OCT. 2016**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver la convention de partenariat et de délégation du service de transport « TransGironde Proximité 2013-2018 » avec extension au nouveau périmètre de la Communauté de Communes du Cubzaguais au 1^{er} janvier 2017 ainsi que les nouvelles destinations.
- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais à signer tous les documents et actes relatifs à la réalisation de ce dossier

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le : 28 OCT. 2016

Publiée le : 28 OCT. 2016

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 27 Octobre 2016.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :

28 OCT. 2016

Publié ou notifié

Le : 28 OCT. 2016

Le Président,

A. DUMAS.

le Président

